L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-sixième année. — N° 363. (EDITION DU MATIN) DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements frontières : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lagrange, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

Le Verdict de Chartres

Il n'est certainement pas de devoir plus troublant que celui de rendre la justice, et l'on ne saurait trop s'élever contre les manifestations de la foule aveugle, qui n'attend même pas pour prendre parti de connaître les premiers résultats de l'enquête judiciaire. Elle subit, dès le début, une impression souvent inexpliquée, puis c'est fini. Les meilleures démonstrations ne prévaudront pas contre son sentiment ; elle refusera même parfois de se rendre à l'évidence. Malheur à celui qui a vu se déchaîner ainsi contre lui la colère des foules ! Il ne s'en relèvera pas.

Il est rare, par contre, que l'opinion se manifeste en faveur du prévenu. Le premier mouvement est toujours d'accabler celui sur qui se portent les soupçons des magistrats. Du jour au lendemain, ceux-là qui l'estimaient le plus lui découvrent tous les défauts, ses meilleurs amis même l'abandonnent et conçoivent des soupçons. Ceux qui doutent n'osent le défendre.

Il y a autre chose que la lâcheté dans cet état d'âme. Il y a aussi cette faiblesse d'esprit qui nous prédispose à subir sans réagir les impressions du dehors. Pour nous, cet homme qui a été arrêté est déjà flétri, il doit être coupable ; s'il ne l'est pas, il n'est cependant pas irréprochable puisque les soupçons se sont portés sur lui. *On se refusera*, s'il est relâché, à voir dans ce malheureux une victime innocente. Rien ne pourra le réhabiliter, il restera atteint dans sa considération, tout comme s'il avait été condamné. Car la foule, si généreuse pour ceux qui savent la conquérir, l'est rarement pour ceux qui souffrent. Qui tombe, sur le chemin de la vie, doit en général se relever tout seul.

C'est pour dire que le vieux dicton : « *Vox populi, vox Dei* » ne saurait être pris à la lettre et que les juges qui se laissent influencer par les démonstrations populaires, risquent fort de commettre souvent des erreurs. Et s'il faut aux magistrats de profession, pour y échapper, une liberté d'esprit qui se trouve encore parfois troublée, quel empire sur soi-même doit-on demander aux jurés, sortis pour quelques heures de cette foule impressionnable au sein de laquelle ils rentreront demain ? A ces douze citoyens il faut, dans certaines affaires, une conscience extrêmement rigoureuse de leur devoir — et il est réconfortant de constater que les exemples en sont nombreux.

—×—

A l'appui de ce que nous disons, voyez ce qui s'est passé dans l'affaire Brierre.

Disons tout d'abord que notre conviction est formelle : Brierre a bien tué ses cinq enfants. Mais cette conviction, résultant de circonstances, de témoignages, manque de preuve juridique et formelle.

Que, par un invraisemblable coup de théâtre, demain surgisse un auteur indéniable du crime monstrueux, nous devrons avouer que, malgré les formidables présomptions accumulées contre lui, Brierre est innocent.

On a vu des erreurs judiciaires aussi caractérisées que celle-là. Des hommes que le jury avait frappés d'une âme tranquille, pour qui personne n'avait sollicité la pitié, à l'innocence de qui ne croyait même pas leur défenseur, ont payé de leur liberté, et parfois de leur vie, un crime qu'ils n'avaient pas commis.

N'est-ce pas qu'elle est troublante et redoutable, la mission de juger ses semblables ?

Nous en revenons à Brierre. Il a tout nié, comme une brute. Il a eu, vis-à-vis de plusieurs témoins, une attitude qui le rendait plus antipathique encore. Il a fait preuve d'une insensibilité de roc qui contrastait singulièrement avec le ton ému des lettres qu'il écrivait à sa fille Germaine, il a été aussi maladroit que possible, se rapprochant en cela d'autres prévenus appartenant cependant à une condition sociale toute différente. Mais enfin, de ce que cet homme provoque la répulsion, il ne faut pas induire qu'il soit coupable d'un crime dont le mobile échappe.

Car nul ne peut expliquer d'une façon certaine pourquoi Brierre aurait tué ses enfants. On a dit que c'était pour épouser plus facilement la fille d'un de ses voisins, bien que celle-ci n'eût déjà rien à lui refuser. La fille du voisin a nié sans réplique avoir eu jamais d'entretien à ce sujet avec Brierre. On voulait qu'elle lui eût dit : « *Je vous épouserais bien s'il n'y avait pas vos enfants.* » Le propos n'existe plus.

Alors on a prétendu que Brierre était très gêné et qu'il avait tué ses enfants pour supprimer ses charges de famille. Ceci est audacieux. La cause du crime le plus abominable qui se puisse imaginer paraît bien minime. Ou il faudrait supposer que Brierre est un être absolument irresponsable, dénué de toute intelligence, un fou de la pire espèce ; or, ni ce qu'on sait de lui, ni son interrogatoire ne permettent de conclure dans ce sens.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que, de l'avis de tous les témoins, Brierre s'est toujours montré un excellent père et même un bon mari, quoiqu'il ne fût pas un modèle de fidélité. On a bien parlé de mauvais traitements exercés sur sa femme, mais très incidemment ; tandis qu'il est constant qu'il n'a pas quitté le chevet de sa femme, tant qu'elle a été malade, et que celle-ci, jusqu'à sa mort, a voulu l'avoir à côté d'elle. Les soins dont, devenu veuf, il a entouré ses enfants, faisaient, pour ainsi dire, l'admiration de tous. Nul n'a déposé qu'il fût violent à leur égard et qu'il ne les aimât pas.

—×—

Alors ? — Alors, nous ne comprenons plus rien, et nous aurions voulu que la lumière se dégageât des débats. Quand un accusé nie et refuse de discuter, comme Brierre, la tâche des magistrats est difficile. A moins qu'une preuve tangible, éclatante ne se manifeste, le doute survit aux raisonnements les plus habiles. Vous avez beau accumuler les présomptions, leur nombre ne les empêchera pas de rester des présomptions ; vous n'en ferez jamais une preuve indiscutable. Il reste une place pour le doute, et le doute, si léger soit-il, doit profiter à l'accusé.

Ce n'est pas à la foule qui assistait aux audiences de Chartres qu'il fallait tenir ce langage. Dès avant les dispositions, avant les plaidoiries, elle tenait Brierre pour coupable, et à mesure que les audiences se prolongeaient, s'exaspérait son impatience d'entendre prononcer contre lui la peine capitale. Elle ne permettait même plus à Me Comby d'élever un doute sur la culpabilité de son client ; la voix du jeune défenseur était couverte par les huées.

Triste chose que cet acharnement contre un homme désarmé, même coupable. N'est-ce pas frapper un homme à terre ? Et quand la Société remplit le triste devoir de juger et de punir, convient-il de mêler la passion à l'acte de justice qui doit, au contraire, ignorer tous les bruits du dehors ?

Les douze jurés qui ont condamné Brierre sont certainement restés indifférents à la pression de l'opinion publique qui s'exerçait autour d'eux, ils ont affirmé la culpabilité d'une conscience libre. Leur verdict n'empêchera pas qu'il plane une ombre mystérieuse sur cette affaire et qu'à d'autres hommes il soit permis d'hésiter.

Vous vous récriez, car c'eût été alors l'acquittement de cet être incompréhensible, qui apparaît à tous comme un monstre. — Hélas ! oui. Plutôt encore cela que d'envoyer un innocent à l'échafaud.

François DEPASSE.

INFORMATIONS

LES VOYAGES DU ROI DES BELGES

Paris, 27 décembre. — Le roi des Belges et la princesse Clémentine ont quitté Paris ce soir à neuf heures trente par la gare de Lyon, se rendant à Nice. Le souverain n'a pas fait retenir de villa particulière ; il habitera l'hôtel pendant son séjour dans le Midi, séjour qui ne dépassera pas trois semaines.

Léopold rentrera à Bruxelles vers le 20 janvier.

L'ETAT DE SANTÉ DU PAPE

Paris, 27 décembre. — L'Agence *Paris-Nouvelles* communique la dépêche suivante :

Rome, 27 décembre. — Le médecin du Pape, M. Lapponi, déclare non fondés les bruits alarmants qui circulent relativement à la santé du Saint-Père, qui a célébré la messe à l'occasion de la Noël, sans ressentir de fatigue.

Demain, le Pape commencera ses réceptions et recevra le corps diplomatique.

LES MISSIONNAIRES

La liste des missionnaires morts au cours de l'année 1900 dans les travaux de l'apostolat ne comporte pas moins de 171 noms, parmi lesquels ceux de 9 évêques ; un certain nombre ont péri massacrés en Chine.

LA POPULATION ET L'ARMÉE ALLEMANDE

Berlin, 27 décembre. — Le gouvernement allemand vient de faire connaître le résultat du dernier recensement de la population de l'empire. Il accuse un excédent de 4 millions d'âmes sur le précédent.

La population totale est de 56 millions 367.178 habitants.

D'après le tableau qui vient d'être dressé par le grand état-major allemand, l'armée de l'empire se composera en 1902 de 614.000 hommes avec 105.000 chevaux.

LA FIN D'UN CONFLIT

Le conflit qui s'était élevé entre la République Argentine et le Chili est terminé. Les deux États acceptent l'arbitrage de l'Angleterre pour réglementer la police et le régime des chemins de fer dans la zone qui fut l'objet du litige.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 décembre. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet.

Légion d'honneur

Les Ministres de la Justice, de la Marine, et des Travaux publics ont soumis, au Conseil, leurs propositions de nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Mouvement judiciaire

M. le Garde des Sceaux a fait signer un mouvement judiciaire, portant sur la magistrature des départements.

Promotions de généraux

M. le Ministre de la Guerre a fait signer des promotions de généraux : Sont nommés généraux de division : les généraux Pelloux, Dalsteins, Roux, Deckeer, Bailloud, Oudard, Lacroix et Burnez. Le général Geslin de Bourgogne est rappelé à l'activité.

Sont nommés généraux de brigade, les colonels : Morel, de Chanteloup, Meneusy, Pringuet, Didiot, Orcel, Coupillaud, Souhart, Babin, Crémer, Gautrot, Corbin, Samary et Menetrez.

Promotions dans la marine

Le Ministre de la Marine a fait signer la nomination, comme vice-amiral, du contre-amiral de Courrejolles, et au grade de contre-amiral, les capitaines de vaisseau : Dugard et Leygue.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La nouvelle victoire de De Wet

Le combat de Tweefontein

Londres, 27 décembre. — Dans les milieux militaires, on affirme que le désastre signalé par la dernière dépêche de lord Kitchener, a dû être complet. En effet, Kitchener annonce que les 24e, 36e, 37e et 53e compagnies de yeomanry, plus la 79e batterie d'artillerie ont été anéanties par les Boers. Or, les compagnies de yeomen sont de véritables unités de combat, et comprennent chacune de 150 à 200 hommes. Le passage de la dépêche disant que les pertes, non encore connues en tués et blessés, sont considérables, cause une vive émotion, et beaucoup de parents, anxieux, se sont déjà présentés, ce matin, au War Office pour avoir des renseignements, qu'il était impossible de leur donner.

Autant qu'il est permis de se rendre compte sur des cartes que les Anglais n'ont pas encore su compléter, Tweefontein, théâtre de cette brillante victoire des Boers, se trouve aux environs de Harrismith, au nord-est de Bloemfontein, tout à fait sur la limite de l'Orange et dans la partie la plus montagneuse du pays.

Le réveil de De Wet, qui avait fait le mort pendant de longs mois, a été terrible pour les Anglais. En moins de trois semaines, il a : 1° forcé à une retraite précipitée les deux colonnes britanniques des colonels Remington et Wilson ; 2° infligé un échec sanglant, à Tafelkop, au colonel Bartlett, et enfin 3° dans la nuit de Noël, enlevé d'assaut et capturé une forte garnison anglaise et son artillerie.

Des critiques de plus en plus acerbes sont dirigées contre les yeomen (volontaires). On remarque, avec irritation, que, depuis le commencement de la guerre, il est sans exemple que des compagnies de yeomen aient été attaquées sérieusement sans avoir été capturées jusqu'au dernier homme. Tous les fusils de ces soldats d'occasion, qui coûtent si cher à l'Angleterre, se trouvent maintenant entre les mains des Boers.

Le combat de Tafelkop

700 prisonniers anglais. — 75 tués

Londres, 27 décembre. — On annonce qu'il y aurait eu 700 prisonniers anglais et 75 hommes tués au combat de Tafelkop.

Une razzia boër

Johannesburg, 27 décembre. — Un commando boer d'une certaine importance a attaqué, il y a quelques jours, au Pilandaberg, la tribu indigène des Bakhalta dont le chef est Linchwe.

Les Boers, après avoir tué plusieurs troupeaux de bestiaux, ont emmené 60.000 têtes de bétail.

Linchwe a demandé aux autorités anglaises l'autorisation de défendre son peuple et de reprendre les bestiaux.

Exécution du commandant boër Van Schalkwijk

Londres, 27 décembre. — Le correspondant à Durban du « Standard » dit que le commandant Daniel Schalkwijk a été jugé et fusillé à Krugersdorp, sous prétexte qu'il avait tiré sur un soldat blessé lequel s'est constitué prisonnier ensuite.

Manifestation boerophile à Paris

Paris 27 décembre. — Hier après-midi, à la Gaieté, a eu lieu une matinée organisée par le Comité du « Sou des Boers », à laquelle assistait M. Sandberg, aide-de-camp du général Botha, vêtu en boer et portant au chapeau la cocarde tricolore. On a crié : « Vivent les Boers ».

Un élève du collège Sévigné, Mlle Paoli, lui a souhaité la bienvenue au nom des dames du Comité et l'a assuré de la profonde admiration de tous les Français pour l'héroïsme de tous les habitants des Républiques de l'Afrique du Sud.

M. Sandberg a remercié, puis a fait une conférence très applaudie, dans laquelle il a montré toutes les horreurs de la guerre du Transvaal. Cette conférence a provoqué dans l'auditoire de nombreuses manifestations.

LE CRIME DE CORANCEZ

Germaine Brierre à son père

Germaine Brierre vient de répondre par la lettre suivante à celle que lui avait adressée son père et dans laquelle il protestait encore de son innocence :

Mon cher papa,

Comme je pleure depuis lundi ! Ta lettre que j'ai reçue seulement hier augmente ma douleur si c'est possible, mais non ma conviction de ton innocence. Je n'ai jamais douté de toi. J'ai toujours cru que tu n'étais pas coupable.

Tu dis que la justice est sourde. Elle n'a pas été sourde, malheureusement, à tous les mensonges. Elle les a reçus dès depuis huit mois. Elle n'en a pas laissé tomber un seul. ?

Oh ! ce juge qui m'avait dit à moi que tu avais presque avoué ! Il ne m'a pas convaincu ; mais il a convaincu le public en faisant crier tes aveux dans les rues de Chartres.

Mon papa chéri, je voudrais être près de toi pour t'embrasser, te jurer que je t'aime toujours, et qu'il faut qu'on recherche les coupables. Où sont-ils ? Comment venger mes pauvres petites sœurs, mon pauvre petit frère, et toi-même !

Toi qui passais tes nuits à nous soigner quand nous étions malades, qui veillais toujours à ce que nous ne manquions de rien ! Dire qu'on t'accuse, qu'on te condamne ! Ce n'est pas possible. Dieu ne le voudra pas !

Ton avocat trouvera le moyen de te tirer de là. Partout on s'agite et chaque jour nous recevons des lettres d'inconnus pour nous donner courage. Ales-eu bien, mon pauvre papa.

Je termine en t'embrassant. J'ai tant à travailler dans la boutique où bien des dames viennent acheter.

Courage. Ta petite Germaine te le crie. Elle t'aimera toute sa vie. Ma tante se joint à moi pour t'embrasser.

GERMAINE BRIERRE.

Une lettre anonyme. — Brierre serait innocent

Paris, 27 décembre. — Le commissaire de police, du quartier Clignancourt, a reçu une lettre anonyme, signée X... X..., dont les auteurs assurent que Brierre n'est pas coupable de l'assassinat de ses enfants. Voici le passage principal de la lettre :

« Nous sommes deux ouvriers serruriers, et, au moment du crime, nous étions en quête de travail. Pendant la nuit fatale, nous nous trouvions sur la route de Chartres à Paris, à quelques kilomètres de Nogent-le-Rotrou ; c'était en pleine nuit ; nous étions couchés dans une meule de paille ; nous avons pu saisir, d'individus couchés non loin de nous, la conversation que ces gens tenaient entre eux. Nous sommes partis furtivement, pendant la nuit, et nous n'avons cessé, jusqu'à présent, vous transmettre cet écrit ; mais, voyant Brierre condamné, nous ne pourrions vivre à la pensée que d'intelligentes voix puissent condamner un innocent. »

On se demande si cette lettre n'est pas l'œuvre d'un fumiste. Elle a été transmise au parquet, au procureur général.

LA SITUATION A MADAGASCAR

Marseille, 27 décembre. — Une correspondance particulière arrivée ce matin par le *Djemnah* apporte les nouvelles suivantes :

« Tananarive, 28 novembre. — L'événement marquant de cette quinzaine a été l'inauguration du monument élevé aux soldats morts à Madagascar pendant l'insurrection.

» Le monument a été élevé en face du palais du gouvernement général et sur la place Colbert, d'où l'on domine la route de Majunga qu'a suivie la colonne légère pour parvenir à Tananarive.

» La cérémonie a eu lieu en présence des troupes de la garnison, des fonctionnaires civils, des colons et de leurs familles et d'un immense concours de Malgaches.

» Le *Journal officiel* de la colonie donne des renseignements détaillés sur la situation des travaux du chemin de fer.

» La plus grande activité règne actuellement sur tous les chantiers répandus le long des quarante premiers kilomètres. Des ouvrages d'art importants ont déjà été construits et on pense que la ligne pourra atteindre Tananarive dans les délais prévus.

» Une locomotive et des rails viennent d'arriver de France et vont être mis en place ».

UN COMPLOT ANARCHISTE EN ITALIE

Paris, 27 décembre. — La « Patrie » est responsable de la dépêche suivante :

Naples, 27 décembre. — Un journal de la péninsule, dont les informations sont toujours sérieuses, annonçait la découverte d'un complot anarchiste organisé contre le roi Victor-Emmanuel. On attendait un démenti à cette nouvelle inquiétante, il n'est pas venu. De nombreux renseignements sont arrivés, au contraire, de tous les côtés pour confirmer l'incident.

Une circulaire confidentielle parvenue au service de sûreté générale et émanant d'une importante ville d'Italie, invite les autorités à rechercher et à arrêter sans délai un anarchiste italien connu sous le nom de Patterson.

La police secrète qui opère en Suisse a signalé que cet anarchiste venait de passer par Genève, se dirigeant vers la péninsule. Sa trace a été perdue à la frontière. Des lettres contenant de graves révélations ont été envoyées de divers points où opère la police de sûreté. Dans certaines de ces lettres, on précise les détails d'organisation d'un nouveau complot contre la vie du roi. L'occasion de l'attentat serait fournie par le séjour des souverains à Capodimonte.

Toute la police est sur pied. Tous les individus suspects sont filés avec soin. Les plus minutieuses précautions sont prises pour protéger la personne du roi. L'inquiétude est grande en haut lieu. On parle de prendre des mesures préventives spéciales à l'égard des étrangers qui affluent en cette saison en Italie.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

L'impératrice Eugénie vient souvent, dit-on, à Paris, pour y chercher les documents nécessaires à la publication de ses « Mémoires ». Elle a quatre secrétaires occupés toute l'année à cette besogne. Elle leur a donné des ordres et des indications. Puis, elle reprend sa route vers les exils qu'elle a choisis.

Elle léguera, en mourant, le dossier complet de son règne à un établissement public, où il pourra, après un délai, être consulté par tous. Le délai sera très court ; car l'impératrice veut que le dossier ne contienne aucune pièce nuisible pour un être vivant.

Depuis le 30 janvier 1853, jour de son mariage, jusqu'à aujourd'hui, l'impératrice n'a jamais égaré une lettre personnelle. Quand on fouilla dans les papiers des Tuileries, on trouva de tout un peu, mais d'elle rien. Chaque année, toutes les lettres, tous les Mémoires de Sa Majesté étaient expédiés sous bonne escorte à Londres et placés dans les coffres d'une banque. Le classement de ces documents est achevé ; tout ce qui était sans importance a été brûlé. Le reste forme cent volumes de mille pages chacun.

A cette collection, il faut joindre les lettres écrites par Eugénie de Montijo au prince Louis, avant et pendant les fiançailles. Le volume de ces lettres est précédé d'une expertise qui établit par la qualité du papier, la couleur de l'encre et d'autres signes extérieurs l'authenticité, la date de cette correspondance intégralement donnée.

On y verra que la jeune fille ne voulait pas être épousée et qu'elle ne se laissa vaincre que par les dernières lettres où Napoléon demanda sa main « dans l'intérêt de la France et de la dynastie ». Ces lettres éclairent la phrase de la proclamation où l'empereur annonçait son mariage :

« Ce n'est pas en cherchant à tout prix à s'introduire dans les familles des rois qu'on se fait accepter. »

La correspondance prouve que, par politique l'empereur aurait fait un autre mariage privé, s'il n'avait pas épousé Eugénie de Montijo.

Dans une de ces lettres qui seront versées au grand débat de l'histoire, la future impératrice dit :

Je ne vous épouse pas dans l'enivrement de la couronne ou l'éblouissement du trône. Si je croyais que vous dussiez nuire à vous-même ou à votre pays pour m'avoir choisie, je partirais. Mais si vous faites une alliance royale, vous risquez d'être abandonné à l'heure de la défaite comme votre aïeule fut délaissé par une fille de rois. Moi, je vous suivrai sans diplomatie et sans regrets. Je ne suis pas née près d'un trône. Je ne pleurerais pas de mourir loin d'un trône si le jeu des révolutions tournait la fortune contre vous.

On doit constater que l'impératrice a tenu parole.

Les pièces politiques sont les plus importantes et se présentent en un recueil de cent vingt cartons. Les pièces obscures sont éclairées par des notes précises, et c'est tout ; car l'impératrice estime (elle l'a dit souvent) que l'histoire de Napoléon III ne peut pas encore être écrite, parce qu'elle est un épisode de l'histoire de la Révolution française commencée en 1789 et non terminée aujourd'hui. Le gouvernement de Napoléon III fut, selon sa veuve, un grand pas après huit siècles de marche vers l'égalité politique des gouvernés. Les rois avaient été contrariés dans leurs plus nobles efforts, par leur volonté d'augmenter leur autorité individuelle. La veuve de Napoléon III entend prouver que son époux « avait pour but d'élargir la base du pouvoir en élargissant les droits des gouvernés. »

De sa Cour, des fêtes qui illuminèrent les plus belles heures de l'Empire, l'impératrice ne dit rien. Sur ce sujet, elle ne donne pas une note, pas un détail. Elle lègue pour tout document six registres qui contiennent les programmes exacts des fêtes données aux Tuileries, à Saint-Cloud et ailleurs, entre 1853 et 1870.

Autrement important est le dossier de la *Question sociale*. Il contient plus de six cents pages écrites par Napoléon III sur les classes ouvrières, le commerce et l'industrie.

Le dossier sur la guerre du Mexique contient une correspondance de Guillaume de Prusse faite pour étonner et dérouter l'Histoire.

Quant au dossier de 1870, personne n'en peut parler, car aucun être humain ne l'a vu. Il a été entièrement écrit, classé et catalogué par la veuve du vaincu de Sedan.

On ne sait quelle lumière porteront du haut de l'avenir, jusqu'aux profondeurs du passé, ces documents accumulés par une femme veuve de tout. Ce que l'on sait, maintenant, c'est que les *Mémoires* de l'impératrice ne seront pas un petit livre de femme, mais une bibliothèque d'histoire.

FEUILLETON DU 29 DÉCEMBRE 1901 — N° 4

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

Elle eut la force de le contenir.

Ce qu'elle avait entendu le matin au sujet des projets matrimoniaux du comte causait son trouble, son agitation fébrile, mais, ces racontars reposaient-ils sur une base sérieuse ?...

Elle voulait acquérir une certitude à cet égard avant de faire un éclat.

Sa position pouvait être tellement grave qu'elle ne l'envisageait point sans épouvante.

L'angoisse morale subie par elle était effroyable, et cependant il fallait se taire pour ne se point trahir.

Le comte s'aperçut du désarroi complet de l'institutrice, et n'en devinant point la raison, il répliqua :

— Vous êtes nerveuse, ce matin, ma chère Pauline, nerveuse et singulière... Vous ne paraissez pas avoir votre habituelle rectitude de jugement.

— Dites tout de suite que je suis folle, — murmura Pauline en jetant à M. de Noël un regard de défi.

— Je suis trop bien élevé pour dire une pareille chose...

— Sinon pour la penser ! — Eh bien ! la compagnie d'une folle n'ayant rien d'attrayant, je vous quitte et je sors...

— Il paraît que le rendez-vous est pressé... — fit le comte d'un ton ironique.

Pour la seconde fois l'institutrice lança sur son interlocuteur un coup d'œil qui semblait le braver.

Et, brusquement, elle sortit de la salle à manger sans attendre la réponse du comte.

Ceui-ci avait été frappé du ton et de l'attitude de Pauline.

— Une indiscrétion a-t-elle été commise ? — se demanda-t-il en regagnant son cabinet ; — se doute-t-elle de quelque chose ? Je le souhaiterais presque... la rupture serait plus facile...

De son côté, et tout en s'apprêtant pour sortir, la jeune femme murmurait :

— Ce qu'on disait ce matin est-il bien vrai ? Ah ! je voudrais en être certaine, car alors...

Elle n'acheva pas, mais un geste d'effrayante colère remplaça la phrase interrompue. — Aussitôt prête Pauline se rendit dans la chambre de son élève.

Andrée attachait son chapeau sur ses nattes blondes pour accompagner son père.

— Soyez tranquille, bonne amie, — dit-elle, — notre promenade ne sera pas longue... — je rentrerai à temps pour la leçon d'anglais...

— C'est bien... — je pars.

Pauline se dirigea vers la porte.

La jeune fille courut après elle.

— Ne m'embrassez-vous point en partant, bonne amie ? — fit-elle d'un ton de tendre reproche.

Et elle lui présenta son front.

L'institutrice y déposa un baiser distrait et quitta la chambre, laissant Andrée toute surprise de cette froideur inaccoutumée.

En sortant de l'hôtel de la rue du Cirque, Pauline, trouvant la distance trop courte pour prendre une voiture, suivit la rue du Faubourg-Saint-Honoré, traversa la rue Royale, et de là atteignit en quelques minutes le numéro indiqué de la rue Richepanse.

La maison qui portait ce numéro était grande et de belle apparence.

Pauline franchit la porte cochère, s'engagea sous une voûte, passa devant la loge sans parler au concierge et gagna un corps de logis situé au fond de la cour.

Ce corps de logis, formant une sorte de petit hôtel n'avait qu'un étage sur rez-de-chaussée.

Un escalier dont un tapis de moquette singulièrement usé et fané couvrait les marches, conduisait à la porte à deux vantaux du premier étage.

Sur l'un des panneaux vernis de cette porte, une large plaque en cuivre portait gravée l'inscription reproduite sur l'en-tête de lettre adressée à l'institutrice :

ROBES ET CONFECTIONS

Sous ce titre se cachait une agence matrimoniale.

Au-dessus de cette plaque se voyait un petit *judas* fermé par un treillage de cuivre mobile, et permettant avant d'ouvrir de reconnaître le visiteur ou la visiteuse.

Pauline appuya sur le bouton d'une sonnette électrique.

Le petit judas joua son rôle, puis la porte tourna sur ses gonds et Pauline, franchissant le seuil d'une antichambre assez vaste, meublée de banquettes et de patères, se trouva en face d'une soubrette très jeune et assez laide, mais paraissant superlativement intelligente et délurée.

Ses petits yeux gris, quêtant comme ceux d'un chien de chasse, éclairaient en quelque sorte son museau de singe vicieux.

Sans dire un mot elle se posa en point d'interrogation devant Pauline, qui répondit :

— Madame Sophie Lareyne est-elle chez elle ?

— Oui, madame.

— Je souhaiterais lui parler.

— Madame veut-elle me dire son nom pour que je le redise à madame ?

— Voici ma carte que je vous prie de lui remettre.

— Veuillez attendre au salon, madame.

Et la soubrette introduisit Pauline dans un très grand salon meublé avec un luxe bourgeois : boiseries blanches à filets d'or, rideaux de damas de soie rouge, sièges recouverts en étoffe semblable, piano à queue, tapis à fond blanc semé de grandes fleurs, table et consoles en bois doré, cheminée de marbre blanc supportant une pendule et des candélabres très riches, très lourds, de très mauvais goût.

Pas un tableau, pas un objet d'art.

Sur les consoles de nombreux albums de photographies dont quelques-uns, — (détail caractéristique), — se fermaient à clef.

L'atmosphère était saturée de parfums capiteux, qui la rendaint lourde et troublante.

Deux jeunes filles de dix-sept à dix-huit ans, installées devant une table, s'occupaient, l'une à se faire une réussite avec un jeu de cartes, l'autre, le menton posé sur les deux mains, à la regarder faire.

Ces jeunes filles étaient jolies, très jolies même, mais la veloutine et le coheul, employés avec excès, ne déguisaient qu'à demi la précoce flétrissure de leurs visages.

L'élégance outrée de leurs toilettes, et leurs coiffures apprêtées et prétentieuses, en disaient long sur leur position sociale et sur le monde spécial dont elles faisaient partie.

Elles ne se dérangèrent point à l'entrée de Pauline, et c'est tout au plus si elles daignèrent honorer d'un regard indifférent la nouvelle venue.

L'institutrice avait baissé son voile.

Elle s'assit sur un chaise longue en tournant le dos aux deux jeunes filles.

Celle qui tenait les cartes disait d'une voix monotone :

— Une, deux, trois, quatre... une, deux trois, quatre, cinq, de l'argent. Parbleu ! sans argent, que faire ?

La réussite et le monologue furent interrompus par l'entrée de madame Sophie Lareyne, la maîtresse du logis.

Elle alla vivement à Pauline, le visage épanoui, et lui tendit la main.

— Bonjour, ma belle... je suis à toi tout de suite... — fit-elle.

Puis, s'approchant de la fille à la réussite et de sa compagne, elle leur dit quelques mots tout bas, leur mit dans la main à chacune cinq pièces d'or, et les congédia.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTEPIN.